

Célébration de la Journée nationale du migrant

Hommage aux Marocains du monde

La journée nationale du migrant, célébrée le 10 août de chaque année, offre l'occasion de rendre hommage aux Marocains du monde qui participent au développement de leur pays d'origine et à son rayonnement au niveau international.

Instituée par SM le Roi Mohammed VI, cette célébration en dit long sur la place de choix qu'occupe cette frange de la société marocaine dans les politiques publiques. Elle permet aussi de jeter la lumière sur la contribution significative de la diaspora marocaine dans les domaines scientifique, culturel, social

» Page 2



Hommage aux Marocains du monde



» Suite

mais surtout économique et son apport louable au développement du royaume et à son rayonnement à l'échelle mondiale.

La communauté marocaine à l'étranger dont le nombre a atteint 4,5 millions personnes, a connu, durant les dernières années, une transformation qualitative au niveau de sa structure socio-professionnelle, d'où la nécessité d'opter pour des politiques qui soient en phase avec l'évolution des attentes et aspirations des MRE, en particulier les nouvelles générations.

A cet effet, le 1er Forum de la société civile des Marocains du monde, a été tenu pour évaluer le modèle de partenariat entre le Royaume et la société civile représentant les MRE, l'objectif étant de servir adéquatement cette catégorie et faire bénéficier le Royaume de son expertise et savoir-faire.

Prenant en compte l'acuité des difficultés administratives auxquelles ils sont confrontés dans leur pays d'origine, les pouvoirs publics ont organisé cette semaine le premier Salon des Marocains résidant à l'étranger «J Expo 2014» avec comme objectif de promouvoir une communication de proximité au service des opérateurs nationaux à destination de la diaspora marocaine, qui contribue à hauteur de 7 pc dans le PIB grâce aux transferts financiers (56 MMD).

Dans le même sens, des conventions ont été signées, au cours de l'exercice 2013-14, entre le ministère chargé des MRE et d'autres intervenants en la matière pour faciliter la coordination et la coopération. A cela s'ajoute la mise à niveau du portail électronique pour élargir le champ des services administratifs proposés en ligne.

De l'avis de nombre d'observateurs, le Maroc, fort de son expertise dans la gestion de la question migratoire, a su, sous l'impulsion de SM le Roi, mettre en place une vision novatrice de sa politique migratoire, une politique humaniste dans sa philosophie, intégrée dans son

contenu, responsable dans sa démarche et pionnière au niveau régional.

L'objectif de cette démarche est de consolider l'édifice démocratique du Royaume et d'interagir efficacement avec les mécanismes onusiens en matière des droits de l'Homme et des migrants en particulier.

Le Prix Allal El Fassi 2015 :

«Les Droits de l'Homme au Maroc entre universalité et spécificité»



La Fondation Allal El Fassi annonce aux chercheurs et intéressés au Maroc et à l'étranger que le Prix Allal El Fassi, pour l'année 2015, aura pour thème : « Les Droits de l'Homme au Maroc entre l'universalité et la spécificité ».

Les participants doivent répondre aux conditions suivantes :

La participation doit être une production inédite

et qui n'a pas postulé à un autre Prix.

La participation est exclue aux anciens lauréats du Prix Allal El Fassi.

Les participants doivent s'en tenir au thème du Prix tel que défini par la commission culturelle.

Le contenu de la recherche ne doit pas être inférieur à 100 pages.

Les participations doivent être adressées à la commission culturelle chargée du Prix en quatre (4) exemplaires, saisis clairement et sans fautes de frappe et d'un autre exemplaire sur disque compact (CD) avant la fin juin 2015.

L'annonce des lauréats du Prix Allal El

Fassi 2015 sera faite en décembre 2015. Les exemplaires des recherches ne sont pas restitués à leurs auteurs.

Le Prix Allal El Fassi est constitué de deux Prix dotés de récompense pécuniaire.

* 1er Prix : 80.000 dhs.

* 2ème Prix : 50.000 dhs.

Les recherches des lauréats seront imprimées si le jury le décide.

Les recherches doivent être déposées au siège de la

Fondation Allal El Fassi sis Avenue Mohammed VI, km

6,5, Souissi - Rabat ou adressées à la Boîte Postale

5175, Souissi; accompagnées d'une fiche

d'informations sur le chercheur et mentionnant

l'adresse : E.mail du postulant, ses numéros de

téléphone personnels afin de faciliter à la Fondation

le contact.

E.mail: fondationallalefassi@gmail.com.

Tél/Fax : 05.37.75.08.45

Sur un autre registre, la célébration de la journée nationale du migrant, en plus d'offrir l'opportunité de mettre en valeur la contribution des MRE au développement économique et social du pays, jette la lumière sur une nouvelle réalité à savoir que le Royaume, de pays émetteur ou de transit de l'immigration est devenu aujourd'hui aussi une terre d'accueil.

Partant de ce constat entériné par le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) dans son rapport thématique relatif à la situation des migrants et des réfugiés au Maroc, SM le Roi Mohammed VI a donné Ses Hautes Orientations au gouvernement pour qu'il oeuvre en coordination avec le CNDH et les différents acteurs concernés à l'élaboration et la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action appropriés dans la perspective de formuler une politique globale en matière d'immigration.

En application des Hautes Orientations royales, Trois commissions interministérielles et deux commissions Ad-hoc ont été constituées pour la mise en oeuvre de la nouvelle politique migratoire nationale.

A la faveur de cette nouvelle politique migratoire hautement appréciée à l'échelle nationale et saluée au niveau régional et international, il a été procédé au lancement de Bureaux des étrangers au niveau de toutes les provinces et préfectures du Royaume pour recevoir les demandes de régularisation des immigrés en séjour illégal au Maroc. C'est ainsi que des cartes de séjour ont été remises aux bénéficiaires de l'opération exceptionnelle de régularisation des étrangers en séjour illégal au Maroc.